

Contribution	p.2
Actualités	p.4
Congrès de Montréal.....	p.7
Du côté du site de l'AIFRIS	p.8
Annonces	p.9
Publications.....	p.10

●● Édito

Pour cet éditorial diffusé à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, rien de plus significatif que d'émaner d'un pays hôte de 1.3 millions de réfugiés : le Liban.

Cependant, trouver des mots éloquents ne serait pas tout à fait judicieux : d'abord, parce que des mots éloquents ne peuvent servir ni à décrire des drames humains, ni à témoigner d'une réalité amère vécue au quotidien.

Ensuite, parce que des mots éloquents ne peuvent être rédigés à partir d'un pays aux plaies toujours saignantes et qui se doit d'accueillir, de partager et de soigner les plaies de ses voisins en refuge.

Finalement parce que la lettre de l'AIFRIS ne peut être que toujours fidèle à elle-même, n'empruntant que la voie de l'authenticité pour transmettre la réalité à ses lecteurs.

Pour toutes ces raisons, les mots de cet éditorial seraient donc ceux des réfugiés. Ils en disent long et ne demandent qu'à être écoutés :

« La journée mondiale des réfugiés¹, c'est quoi ? Qu'est ce que cela veut dire ? ». C'est ainsi que la plupart des réfugiés ont réagi lorsque nous les avons interrogés à propos de cette journée. Rares ceux qui en ont entendu parler. D'un air étonné, voire curieux, ils viennent juste de l'apprendre. « Une journée mondiale nous est consacrée ? » demandent-ils, « en guise de solidarité à notre cause ? (...) la solidarité nécessite-t-elle une journée de commémoration ou est-elle une qualité naturelle existante en chacun de nous ? »

Les pieds nus enfoncés dans la neige, à proximité d'un abri de fortune, T.K, une jeune femme de 30 ans toute souriante prépare à manger ; ses casseroles installées sur un feu de bois, elle dit que « malgré toute cette misère, je ne voudrais pas que mes enfants sentent que les choses ont changé (...) je veux qu'ils continuent à jouer et à sentir la chaleur du foyer ». Elle ajoute que « l'exil sera plus supportable avec l'amour des siens ».

M.T, un homme marqué par l'âge, faisant la queue devant une organisation sociale souligne : « les aides que je reçois sont maigres mais j'y reviens souvent puisque je me sens écouté, voire respecté ».

Parlant des aides humanitaires dont l'utilité n'est pas à discuter, L.C, un portefaix de 17 ans déclare être « suffisamment fort pour pouvoir gagner sa vie à la sueur de son front ». Il souligne « qu'il a même réussi à avoir des amis libanais qui partagent tout avec lui et lui témoignent chaque instant de leur réelle affection ».

Quant à leur message à la communauté internationale, les réfugiés sont nombreux à exprimer leur souhait d'accroître

les efforts pour instaurer la paix et leur permettre de réintégrer leur milieu d'origine. Certains moins optimistes revendiquent l'immigration « dans un pays où l'on respecte les droits des réfugiés (...) où l'on ne les choisit pas en fonction de leur âge, de leur métier ou de leur potentiel de productivité ».

Ils concluent « c'est ainsi qu'une journée mondiale des réfugiés peut être réellement CÉLÉBRÉE ».

A quoi ces propos nous laissent penser ? Comment peut-on les comprendre et quel sens de la « célébration » peut-on en dégager ?

Les réfugiés du Liban, à l'instar de 43.7 Millions répartis dans le monde ont bien traduit le sens de cette célébration :

- Le sourire de cette jeune femme célèbre le courage, son vœu de préserver la joie du foyer célèbre la résilience.

- L'attente de cet homme âgé aux portes d'une ONG célèbre la quête de dignité.

- Le travail du portefaix célèbre la fierté, le support de ses amis célèbre la compassion.

Oui, ce courage, cette dignité, cette fierté des réfugiés est une leçon d'humanisme à apprendre et à réapprendre.

Comme l'a si bien dit un travailleur social libanais :

« les réfugiés n'en veulent pas de notre pitié, ils sont assez forts pour résister et rêver ; c'est à nous d'être élégants car l'élégance est synonyme de simplicité, et la simplicité n'est que la rencontre avec les vrais valeurs de la vie. »



« Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve »... (Hölderlin)

La balle est donc dans notre camp, nous rappelle ce travailleur social.

L'amitié, la confiance, l'amour, la compassion, la rencontre et le partage longtemps considérés « vieux jeu » doivent réapparaître aujourd'hui comme valeurs positives nécessaires à la construction d'une citoyenneté globale responsable. Ainsi, les conflits, les luttes, la violence, la pauvreté et l'exil comme phénomènes récurrents dans notre discipline seraient mieux appréhendés à travers nos qualités humaines transmises par nos parents et inhérentes à nos cultures respectives.

En cette journée mondiale des réfugiés, l'appel à la communauté internationale, en l'occurrence les pays d'accueil, serait de poursuivre ses efforts envers les plus vulnérables et œuvrer pour une solidarité sans conditions ! On ne choisit pas un réfugié, on l'accueille, un point c'est tout. Le temps où la violence cessera et où il pourra envisager un retour, son droit à l'égalité se doit d'être octroyé.

Célébrons donc ensemble cette solidarité inconditionnelle, célébrons-là à travers « la famille » de l'AIFRIS, comme elle seule sait bien le faire !

Maryse Tannous Jomaa, Membre du CSP - AIFRIS
Directrice de l'École Libanaise de formation sociale
Université Saint Joseph

¹ Les propos des réfugiés sont intégralement traduits de l'arabe vers le français.

●● Contribution

Des êtres humains moins humains ? Réfugiés hier et aujourd'hui

Claudio Bolzman

Depuis de nombreux mois, les médias nous rappellent les situations dramatiques des réfugiés qui tentent d'accéder à des lieux sûrs pour eux et leurs familles en Europe. Ils entament un périple long et dangereux pour atteindre leur but. Chaque semaine des personnes se noient en Méditerranée en essayant de joindre, dans des embarcations fragiles et surchargées, les rives de l'espoir. Pour celles qui réussissent à traverser vers la Grèce ou l'Italie, commence alors un long voyage, en partie à pied et semé d'embûches, pour tenter d'atteindre une destination qu'elles imaginent hospitalière. Au moment où j'écris ces lignes, fin mars 2016, des milliers de personnes sont bloquées à la frontière entre la Grèce et la Macédoine, dans des conditions complètement inacceptables selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Des bénévoles et des professionnels se mobilisent avec peu des moyens pour fournir une aide d'urgence aux populations et tenter d'éviter un désastre humanitaire. Par ailleurs, l'Union Européenne et la Turquie viennent de signer un accord très controversé et dont la compatibilité avec la Convention de Genève sur les réfugiés est contestée par divers organismes internationaux et des ONG. En effet, l'accord prévoit la détention et le refoulement vers la Turquie de toutes les personnes qui seraient entrées en Europe de manière « illégale » à partir du 21 mars 2016. Les autorités européennes promettent néanmoins que pour chaque personne refoulée, un réfugié syrien résidant en Turquie sera autorisé à entrer en Europe. Cependant, un plafond de 72.000 réfugiés est fixé.

Pour les professionnels de la formation, de la recherche et de l'intervention sociale de nombreuses questions se posent sur ce qui se passe autour des réfugiés. Il y a des interrogations sur des éléments permettant de mieux comprendre le traitement de ces personnes par divers Etats, ainsi que des enjeux éthiques qui demandent clarification. Le but de ces lignes est de contribuer modestement à la réflexion en apportant quelques pistes de contextualisation sociohistorique.

La place des réfugiés dans le monde commun

Dans un essai publié pour la première fois en 1951 et intitulé « Le Déclin de l'Etat-nation et la fin des droits de l'Homme », Hanna Arendt tentait de fournir des éléments explicatifs permettant de comprendre les drames humains vécus par les « Sans Etat », les minorités et les réfugiés dans la période couvrant la première moitié du 20ème siècle. Elle constatait que, dans un monde organisé en Etats-nations, pour être considéré comme être humain à part entière, il était nécessaire d'être national de quelque part. En effet, seuls les nationaux étaient considérés comme des citoyens, faisant partie de la collectivité, dotés de droits et pouvant influencer la destinée commune. Or, en Europe, après le démembrement

des empires, un nombre croissant d'individus se trouvèrent privés de la protection d'un Etat, parce qu'ils étaient soit considérées comme des apatrides, soit comme des minorités. Parfois ils devaient fuir leur pays de résidence pour se protéger contre l'arbitraire et les persécutions. Leur drame, écrivait-elle, et « qu'il n'était aucun pays sur terre où ils pussent bénéficier du droit à la résidence » (1982, 252). Parfois, des apatrides, des réfugiés pouvaient être tolérés quelque part, mais ils ne faisaient plus partie de « notre monde commun » et leurs droits étaient réduits à la portion congrue : « Leur tare n'est pas de ne pas être égaux devant la loi, c'est qu'il n'existe pour eux aucune loi ; ce n'est pas d'être opprimés mais que personne ne se soucie même de les opprimer » (ibid, 280).

A la sortie de la Deuxième guerre mondiale, les avertissements d'Arendt semblent avoir été entendus. Pour éviter que des personnes soient considérées à nouveau comme hors de l'humanité et soient condamnées aux pires des traitements dans un silence ahurissant, et parfois dans l'indifférence générale, les Nations Unies se sont dotées d'une charte éthique, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Peu après, en 1951, la Convention Internationale des Nations Unies sur les Réfugiés a été rédigée à Genève et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés a été créé. Il s'agissait de bâtir des normes internationales et de se doter d'un organisme de soutien concret aux personnes victimes de persécutions. Suite à la décolonisation, le Protocole de Bellagio de 1967 a permis d'étendre la protection des réfugiés aux personnes persécutées qui se trouvaient non seulement dans les Etats dits du Nord, mais aussi ailleurs dans le monde.

Lors des années de « guerre froide » les Etats ont mis en œuvre des politiques d'asile qui légitimaient l'accueil des exilés opposés à des régimes répressifs. Les réfugiés étaient perçus comme une migration « noble », donc nécessairement peu nombreuse. Les Etats ont accordé l'asile de préférence aux exilés qui leur permettaient un renforcement de leur légitimité idéologique et diplomatique dans un contexte d'opposition entre deux blocs.

Une constante détérioration des protections

Cependant la protection accordée aux réfugiés commença lentement à s'éroder à partir des années 1980s et se dégrada davantage après la chute du mur de Berlin et la fin de la « guerre froide ». Tout d'abord, le terme « réfugiés » a été moins utilisé dans les Etats européens et on commença à mettre en avant la catégorie des « demandeurs d'asile ». Autrement dit, on commença à émettre des soupçons sur les motifs de déplacement de nombre de ces personnes, en soulignant qu'en fait elles migraient surtout pour des motifs « économiques » plutôt que politiques. L'idée était plutôt qu'il fallait limiter leur nombre. Le déplacement de ces personnes ne fut plus considéré comme une question de protection des droits de l'homme, mais davantage comme un problème relevant de la sécurité intérieure des Etats, en lien avec la criminalité, voire avec le terrorisme.

Dans les années 1990 et 2000 on a introduit une distinction entre les réfugiés qui méritaient une protection intégrale, car persécutés individuellement, et les personnes à protéger de manière temporaire, car victimes d'une violence collective. Pour ce deuxième type de statut les droits y afférents étant beaucoup plus res-

trictifs. On créa ainsi une couche de personnes protégées avec une fragilité statutaire qui risquait de les amener à une précarité structurelle. Le travail social devint plus complexe, sa marge de manœuvre étant plus limitée pour favoriser la pleine incorporation de ces personnes aux sociétés de résidence.

Plus récemment, on développa l'externalisation des frontières et on chargea des pays proches de l'Europe de jouer le rôle de barrières pour les migrants et les réfugiés en échange d'une « aide au développement ». Michel Agier (2011) évoque un phénomène d'« encampement » du monde à travers lequel on essaye de maintenir à distance, dans des lieux de précarité structurelle et parfois d'enfermement, ceux que l'on perçoit comme des réfugiés indésirables. Ils sont cantonnés dans des « couloirs d'exil », où leurs voix deviennent inaudibles, étrangères à notre monde commun. Zygmunt Bauman (2006) écrira sur ces « vies perdues » que l'on rejette le plus loin possible de notre vision, car leur précarité nous gêne et nous interroge au sens où elle pourrait nous rappeler la fragilité de notre propre prospérité et les risques de nous trouver un jour dans des conditions semblables.

Et maintenant ?

Dans ce contexte, la dite « crise des migrants » actuelle est révélatrice des situations qui couvaient de longue date dans des lieux que l'on définissait comme « la périphérie ». En effet, l'internationalisation et la durée des conflits, tels ceux d'Afghanistan, de la Somalie ou d'Irak, ont conduit récemment au déplacement de masses d'exilés, notamment vers des pays voisins. Puis la guerre en Syrie, commencée en 2011, jeta des millions de personnes sur les routes pour échapper à la violence. La grande majorité chercha aussi refuge dans les Etats voisins (Liban, Jordanie, Turquie). Ces personnes souhaitent retrouver une vie « normale » et digne. Divers facteurs les ont poussées à risquer une traversée dangereuse de la mer avec le concours des passeurs, souvent peu scrupuleux : la durée et l'intensité du conflit, les promesses non tenues des donateurs concernant le soutien aux réfugiés vivant dans les pays limitrophes, la précarité des conditions d'existence et l'absence de perspectives dans ces pays, le manque de possibilités de retourner à court terme en Syrie, l'impossibilité de faire une demande d'asile pour l'Europe depuis ces pays.

Les professions de l'intervention sociale sont associées étroitement à la protection des droits de l'homme. Or, les nouvelles tendances qui se font jour dans les pays européens concernant l'accueil de ces réfugiés nous interpellent. Nous devons, en effet, prendre au sérieux les analyses formulées par Hanna Arendt, il y a soixante-cinq ans, pour éviter de reproduire ce qu'elle observait à l'époque : « Si un être humain perd son statut politique, il devrait, en fonction des conséquences inhérentes aux droits propres et inaliénables de l'homme, tomber dans la situation précise que les déclarations de ces droits généraux ont prévue. En réalité c'est le contraire qui se produit. Il semble qu'un homme qui n'est rien d'autre qu'un homme a précisément perdu les qualités qui permettent aux autres de le traiter comme leur semblable » (1982, 288).

Références

- Agier, M. (2011) *Le couloir des exilés. Etre étranger dans un monde commun*, Bellecombe-en-Bauges : Editions le Croquant.
- Arendt, H. (1982) « Le déclin de l'Etat- nation et la fin des droits de l'homme » in *Les origines du totalitarisme. L'impérialisme*, Paris : Fayard, 1ère éd., 1951.
- Bauman, Z., (2006). *Vies perdues. La modernité et ses exclus*, Paris : Ed. Payot.

●● Actualités

Activités de l'AIFRIS

Le Bureau

Réuni les 14 et 15 janvier à Porto, le Bureau a travaillé à une proposition de révision du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) afin de la soumettre au Conseil d'Administration lors de sa réunion de Mars à Genève. Sur la base de l'expérience accumulée au cours des divers congrès, il a également développé une réflexion sur les principes qui doivent structurer la rédaction des conventions entre l'AIFRIS et l'institution organisatrice du congrès. Ainsi il a été rappelé que la convention doit contribuer à établir un partage clair des tâches et responsabilités entre l'AIFRIS et l'organisateur ; que les budgets correspondant aux tâches et responsabilités assumées par chacune des parties doivent être séparés ; et que le texte de la convention, simple et clair, a pour but de rappeler les principes fondamentaux qui président à l'organisation des congrès.

Cette réunion du bureau a encore été l'occasion de faire le point sur les travaux en cours pour la réalisation du 7^{ème} Congrès à Montréal et d'informer tous les membres sur les initiatives de l'AQCFRIS et de Michel Parazelli, au nom de l'AIFRIS, pour mobiliser une grande variété d'acteurs canadiens et, ainsi, garantir le succès de ce prochain congrès. Il a été finalement décidé de réunir le prochain bureau à Genève afin que l'AIFRIS puisse être présente lors de la manifestation prévue à Genève pour la Journée Mondiale du Travail Social, le 15 mars 2016, et dialoguer avec les représentants de l'International Federation of Social Workers (IFSW), de l'European Association of Schools of Social Work (EASSW), de l'International Association of Schools of Social Work (IASSW) et autres membres d'organisations internationales dans le champ du travail social.

Lors de sa réunion des 14 et 16 mars à Genève, le bureau a pu constater que les travaux de préparation du 7^{ème} Congrès avancent à bon rythme, aussi bien en ce qui concerne la réunion des informations indispensables pour l'élaboration de son budget prévisionnel qu'en ce qui concerne la mise au point du texte de la Convention qui sera signée entre l'UQAM (Université du Québec à Montréal) et l'AIFRIS.

La prochaine réunion du Bureau aura lieu à Paris le 31 mai 2016.

Le Conseil d'Administration

La réunion du CA qui devait se tenir à Genève le 16 mars de 10h à 12h ne s'est pas réalisée car de nombreux membres se sont excusés et le quorum n'a pas été atteint. En conséquence, les questions inscrites à l'ordre du jour (Vie associative, Gestion financière, 7^{ème} Congrès, Instances internationales) seront reprises lors de la session du CA prévue le 31 mai à Paris de 14h à 16h.

Participation de l'AIFRIS à la journée mondiale du Travail social

La journée mondiale du Travail social est célébrée chaque année par l'Association Internationale des Écoles de Travail social (IASSW) et par la Fédération Internationale des Travailleurs sociaux (IFSW).

C'est une occasion pour créer ou renforcer un partenariat avec les organisations onusiennes de Genève et New-York. L'objectif est de faire valoir les perspectives du Travail social auprès des instances internationales et des ONG associées.

Le thème de cette année 2016 a porté sur les besoins et les droits des réfugiés, des personnes migrantes et déplacées. De nombreuses organisations telles que l'UNICEF, la Croix-Rouge, le Haut-Commissariat des Réfugiés ont été invités à discerner sur le rôle du Travail social dans la dramatique situation mondiale des réfugiés et personnes déplacées.



A l'occasion de cette journée, le bureau de l'AIFRIS s'est déroulé à Genève et a été suivi par la participation des membres à cette journée commémorative. Ce fut l'occasion de mieux faire connaître l'AIFRIS auprès des diverses organisations internationales liées au Travail social et de participer aux débats sur les principes éthiques et les méthodes pour travailler avec le public des personnes migrantes.

Ce fut aussi la possibilité d'explorer les possibilités de coopération avec les agences onusiennes et de faire exister le fort potentiel que représente le Travail social dans le champ de la migration.

Rappelons encore qu'un agenda global pour le Travail social et le Développement social a été adopté en 2012 pour activer, à tous les niveaux, la promotion sociale et l'équité économique, pour renforcer la dignité des personnes, travailler sur l'environnement et avec les communautés durables et enfin reconnaître l'importance des relations fraternelles entre les humains.

Pour tenir ces visées et les standards éthiques qui en découlent, une formation de haut niveau est essentielle afin de pouvoir remplir nos missions auprès des personnes très vulnérables et traumatisées.

Durant cette journée, il a été fait mention à plusieurs reprises du manque de personnel formé pour répondre aux enjeux actuels, les ONG et organismes internationaux étant eux-mêmes débordés par les besoins de terrain.

L'AIFRIS par le thème de son prochain congrès sur les solidarités apportera, à n'en pas douter, une expertise en la matière.

Joëlle Libois, présidente de l'AIFRIS

Participation de l'AIFRIS à une table ronde à l'Assemblée nationale

L'Aifris a été invitée à participer à une table ronde, par l'Assemblée Nationale, pour porter un regard international sur les enjeux des formations sociales en France.

Une deuxième conférence parlementaire s'est déroulée à l'Assemblée Nationale de Paris, le jeudi 10 mars 2016.

Cette deuxième journée, organisée à l'initiative de députés, en partenariat avec le CNAM et l'UNAFORIS, s'inscrit dans une volonté politique particulière : faire du principe de l'inclusion une réalité de l'action sociale. Dans le contexte actuel, la réduction des inégalités, la participation des personnes et les actions de développement social sont au cœur des enjeux de solidarité.

C'est ici que l'Aifris a pu présenter le thème de son prochain congrès à Montréal en juillet 2017, Solidarités en questions et en actes : quelles recompositions ?

Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social, réalisé suite aux Etats Généraux du Travail Social (EGTS) en France, a été largement discuté et la parole a été donnée aux représentants des bénéficiaires de plusieurs associations, ce qui a fortement enrichi le débat.

Les thèmes de présence, d'écoute, de dignité ont été relevés comme le cœur de l'action sociale et une attention toute particulière a été posée sur le temps nécessaire pour parvenir à redonner confiance à ceux qui se sont trouvés en défaut de celle-ci, par des parcours de vie particuliers. La dimension internationale a permis d'ouvrir une lucarne sur les enjeux européens et mondiaux, avec à l'appui, l'agenda global 2012, produit par les organisations internationales.

Rendez-vous a été pris pour une troisième journée en 2017.



Congrès et Inter-Congrès : un continuum de travaux pour le Comité Scientifique

C'est à Paris que Le Conseil Scientifique Permanent s'est réuni, le 4 décembre dernier, pour poser le bilan du Congrès de Porto et en tirer les leçons dans l'organisation de notre prochain Congrès à Montréal, en juillet 2017.

L'actualité récente de la deuxième vague d'attentats sur Paris, point d'émotion pour chacun, a fait l'introduction de cette rencontre de travail. Ces manifestations récurrentes de haine et d'intolérance, entretenues par le fanatisme expansionniste et la radicalisation intégriste, appellent l'AIFRIS à poursuivre résolument ses objectifs de découvertes et de partages des richesses et diversités culturelles et humaines de chacune de ses composantes.

Le bilan du récent Congrès de Porto fait écho de ce plaisir de faire communauté et d'échanger sur des analyses autour de la précarité partout croissante et de son impact pour l'exercice du travail social. Il met aussi en évidence la pluralité des contributions et des approches, avec une profusion d'événements – ateliers, forums, conférences, groupes thématiques, présentation d'ouvrages...- et une densité des apports qui font parfois regretter de ne pouvoir les suivre tous, ou de ne pouvoir approfondir encore les débats levés dans tel ou tel cercle de présentation.

Mais aucun de ces apports ne se perd : les contributions sont engrangées et accessibles dans la base de données, les conférences sont éditées sur le Site, des groupes thématiques poursuivent leurs travaux dans le temps d'inter-congrès, la Lettre de l'AIFRIS constitue un trait d'union, et des réseaux naissent de ces rencontres biennales.

La valorisation de cet ensemble de ressources et leur diffusion la plus large deviennent ainsi un impératif d'actualité. Le CSP poursuit sa mission de préfiguration d'une revue venant compléter les outils existants et faire la preuve de la variété des savoirs émanant du travail social et de l'intervention sociale.

Ceux ci seront une nouvelle fois mis au travail pour le Congrès de Montréal, dans la continuité de celui de PORTO, puisque le CSP, sur la base des travaux réalisés en amont par l'association canado-québécoise ACQFRIS, a choisi pour thème de la future rencontre : « Solidarités en questions et en actes : quelles recompositions ? ». L'occasion pour chaque acteur de proposer des analyses stimulantes, dans un contexte international difficile.

*Philippe DUMOULIN
Président du CSP.*

Activités des associations membres et partenaires de l'AIFRIS

Des nouvelles de l'ASFRIS



L'association Suisse pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (ASFRIS) organise des demi-journées de réflexion dans différentes villes des cantons romands et de la France voisine.

**Thème : L'essentiel dans le Travail social et la formation ?
L'évolution du travail social/intervention sociale et de ses pratiques**

- **Sierre**, le 15 mars de 14h à 17h : HETS, route de la Plaine 2.

- **Lausanne**, le 16 mars de 14h à 17h: HETS-EESP, chemin des Abeilles 14, en collaboration avec Avenir Social Vaud.

- **Fribourg**, le 13 avril de 14h à 17h : HEF, rue Jean Prouvé 10, Givisiez .

- **Genève-Gaillard**, le 11 mai de 14h à 17h : Espace Louis-Simond à Gaillard , rue du Châtelet 10, dans le cadre de l'événement organisé par la HES-SO

- **Genève** : « Frontières et urbanité » du 28 avril au 13 mai.

Dès à présent, inscrivez-vous à une ou plusieurs demi-journées afin de partager les questions suivantes :

- Comment contribuer dans un contexte politique et économique difficile à l'évolution d'une société plus juste ?
- Comment affirmer son identité professionnelle quand les missions changent de plus en plus rapidement ?
- Comment affirmer son utilité sociale en fonction de l'évolution des besoins de la population ?
- Comment développer la recherche de nouvelles synergies entre les acteurs et les institutions ?
- Comment s'ouvrir à de nouvelles formes de coopération et d'expérimentation pour interroger ou ré-enchanter sa pratique ?

francoise.tschopp@hesge.ch présidente de l'asfris
sempeyta@sunrise.ch secrétaire de l'asfris
jj.rossat@gaillard.fr

Des nouvelles de l'ABFRIS

L'Abfris est impliquée dans divers projets, notamment :

- le service de lutte contre la pauvreté B, administration publique, a élaboré en partenariat une réflexion sur le non take up soit le non recours aux droits... ceci va se traduire sous peu par un dossier d'information, une vidéo et un dossier pédagogique. Le tout à destination des professionnels et des étudiants du social. L'Abfris va disséminer ce travail collaboratif.
- le 9 juin prochain, nous avons l'intention de réunir les chargés des relations internationales et de recherche des Hautes Ecoles pour une bourse d'échange sur les projets Erasmus et, plus généralement, sur l'intérêt des partenariats avec des membres de l'Aifris. Joelle Libois y est invitée.
- toujours Erasmus : l'Abfris en tant que telle est associée à un projet de recherche action dans le domaine de l'appui à l'autonomie des jeunes ... des partenaires de l'Aifris sont aussi associés.
- nous avons sollicité l'Agence de l'enseignement supérieur B francophone pour une réflexion sur la professionnalisation des métiers du social. Notre interpellation fait suite au constat de la multiplication des demandes de formation dans le secteur social que nous considérons comme très, voire trop, spécifiques et comme une juxtaposition de compétences sans réelle réflexion globale sur leur légitimité ou cohérence. Un groupe de travail devrait être créé pour suivre le travail.

Des nouvelles des l'AQCFRIS

Un thème de grande actualité pour le 7e congrès de l'AIFRIS

Solidarités en question et en actes. Vers quelles recompositions? Ce thème qui a été adopté lors de la dernière réunion des membres du Comité Scientifique Permanent (CSP) de l'AIFRIS pour le 7^e congrès de l'AIFRIS à Montréal arrive à point nommé. Si la série d'attentats terroristes met à l'épreuve nos pratiques de solidarité, d'autres enjeux transnationaux tendent aussi à faire converger des tendances menant à la dynamisation des solidarités déjà présentes ou à recomposer. À l'instar de plusieurs autres contextes nationaux, toutes les organisations d'intervention sociale du Québec sont en train de vivre d'imposantes restrictions budgétaires limitant de beaucoup leur développement et leur impact auprès des personnes vivant déjà dans des conditions difficiles. Par exemple, si les dures mesures d'austérité du gouvernement québécois actuel ont comme effet de briser certains liens de solidarité existants, elles dynamisent en même temps une recomposition de la solidarité entre plusieurs acteurs se sentant impuissants devant la progression tranquille de cette régression du filet social public au profit du privé. Les membres du comité thématique de l'AQCFRIS comptent bien s'inspirer de tous les éléments de contexte pertinents pour contribuer au sein du CSP de l'AIFRIS à la conception des axes thématiques ou des activités de débats afin qu'ils collent aux défis transnationaux auxquels nous sommes confrontés actuellement.

En ce qui concerne l'organisation elle-même, les démarches suivent un rythme de croisière montrant des signes positifs d'avancement. L'Université du Québec à Montréal (UQAM), appuyée par les membres de l'AQCFRIS, est disposée à offrir son infrastructure pour accueillir les congressistes. Nous prévoyons signer les termes d'une convention avec l'AIFRIS en juin 2016. Nous avons aussi entrepris des démarches auprès de la Ville de Montréal pour solliciter non seulement un soutien financier, mais aussi sa participation au congrès en impliquant certains gestionnaires municipaux dans la perspective de croiser les savoirs avec des chercheurs.es et des professionnels sur des questions socio-urbaines interrogeant des pratiques de solidarité (ex. : itinérance, toxicomanie, etc.). Sur le plan logistique, les démarches se poursuivent pour offrir des hébergements accessibles et explorer des formules interactives favorisant la participation non seulement des chercheurs.es et des formateurs.trices, mais aussi des professionnels.les (associatifs et publics) et des destinataires de l'intervention.

En toute solidarité,

Michel Parazelli, président de l'AQCFRIS

●● Congrès de Montréal

Le congrès de Montréal est sur le site...

Notre site offre désormais en page d'accueil, l'affiche du congrès et donne accès aux pages réservées au 7^{ème} congrès à Montréal. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver les espaces Communicants et Congrès ainsi que le calendrier de mise en ligne des différentes actions.

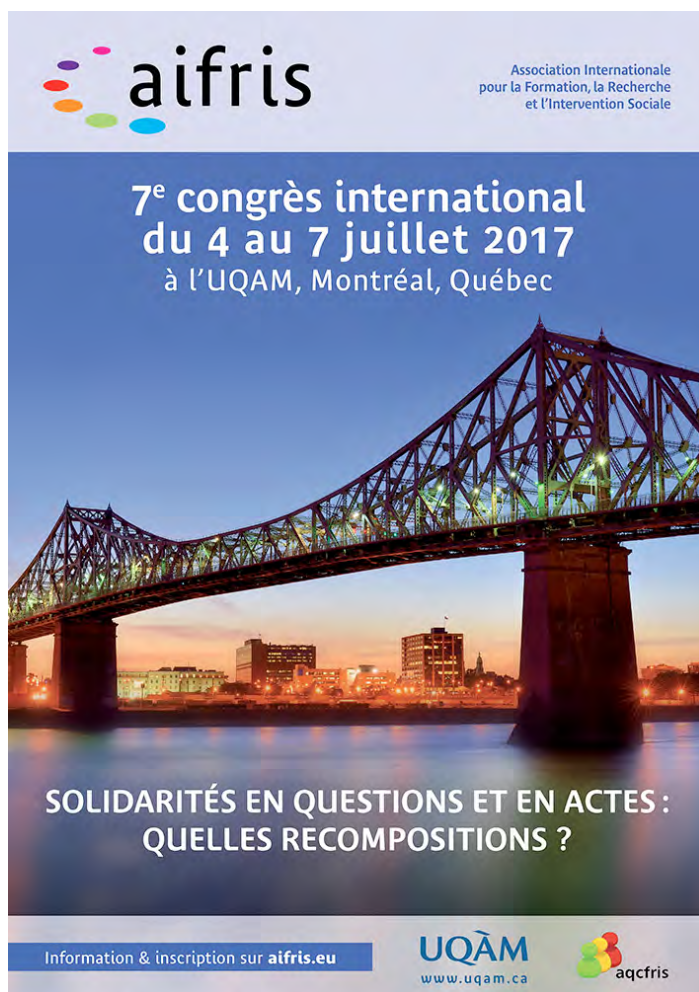
Espace Communicants

	à partir de	date limite
Déposer une communication		
résumé	09/2016	15/12/2016
communication complète	12/2016	4/06/2017
communication pdf	12/2016	1/10/2017
Mode d'emploi		
Appel à communication	dispo JUIN 2016	

Espace Congrès

Tout savoir sur le congrès...

Pré-actes (Ateliers/Communications)	dispo JUIN 2017
Organisation...	à venir
Tarifs...	à venir
Hébergements...	à venir
Découvrir Montréal et sa région...	à venir



Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale

7^e congrès international
du 4 au 7 juillet 2017
à l'UQAM, Montréal, Québec

**SOLIDARITÉS EN QUESTIONS ET EN ACTES :
QUELLES RECOMPOSITIONS ?**

Information & inscription sur aifris.eu

UQAM
www.uqam.ca

aifris



Hammamet 2009



Genève 2011



Lille 2013



Porto 2015

●● Du côté du site aifris.eu...

Gérer ses communications

La préparation du congrès avance et, si vous allez sur aifris.eu, vous pourrez constater que le site est en ordre de marche pour le 7^{ème} congrès de Montréal. Le dépôt des communications pour le congrès n'est pas ouvert puisqu'il faut pour cela attendre que l'appel à communication soit mis en ligne. Ce sera effectif courant juin et nous ouvrirons le dépôt des communications vers le 15 septembre.

Dans cette période de calme avant l'effervescence, il est opportun de présenter une réflexion de fond sur les communications déposées sur le site et sur les différentes composantes de ces communications. Cette réflexion est à resituer dans la globalité des missions de l'AIFRIS.

L'aspect essentiel de son objet est de rendre visible la recherche dans le secteur professionnel du travail social, en langue française, compte tenu du déficit à cet égard que l'assemblée constituante avait constaté en 2008, à la naissance de l'association.

Le partage de savoir est mis en œuvre grâce au site et à la base de données, pour le dépôt, et à son moteur de recherche pour trouver les documents.

Il nous faudra donc toujours considérer dans le même temps, la communication et sa présentation sur le site, car c'est une interaction non seulement technique, mais aussi philosophique et politique.

Trois types de communication

Si vous allez sur le site pour déposer une communication, vous pouvez constater que vous sont proposés trois types de communication : communication pour le congrès de Montréal, article hors congrès et article sur thèses Master ou ouvrages.



La communication pour le congrès est le premier type de communication qui a été proposé pour un dépôt au congrès de Genève en 2011. Nous y reviendrons en détail dans une deuxième partie de cet article qui paraîtra au mois de juin.

Après le congrès de Genève, le conseil d'administration a élargi les possibilités de dépôt d'article dans la base de données et sur le site.

Chacun a la possibilité de proposer un **article hors congrès**.

Si vous souhaitez déposer un article rendant compte d'une recherche ou d'une expérience c'est donc tout à fait possible ; les procédures et les règles sont les mêmes que celles appliquées pour le congrès. Après dépôt d'un résumé, si la proposition est retenue par le comité scientifique, il y a la possibilité de déposer un article complet. Nous en étudierons les modalités techniques un peu plus loin.

Dans ce cadre-là figurent aussi les propositions de communication pour un congrès qui ont été acceptées par le comité scientifique permanent, mais qui, pour des raisons diverses, n'ont pas pu être présentées lors de la manifestation pour laquelle elles étaient destinées. Dès qu'un communicant nous informe de son impossibilité de participer au congrès, quelle qu'en soit la raison, la proposition acceptée reste sur notre site, mais change de statut en devenant une communication hors congrès. À ce titre, l'auteur pourra compléter sa proposition initiale avec un article plus étoffé. Il y a actuellement 123 articles hors congrès dans la base, ce qui représente environ 8,5 % des articles.

Le conseil d'administration a revisité récemment le troisième type de communication qui concerne **les thèses et les ouvrages**, en l'élargissant aux travaux visant à l'obtention d'un diplôme de niveau Master ayant été reconnu d'un bon ou très bon niveau par les jurys concernés.

Les communications de ce type sont quasiment inexistantes sur le site, faute d'un travail de communication autour de cette possibilité. L'idée est de permettre la diffusion en ligne de toute cette littérature grise qui la plupart du temps rend compte de recherches de qualité sur des thèmes éventuellement très spécifiques. Ces travaux constituent une mine de données souvent ignorées du monde de la recherche. Mettre à la disposition du plus grand nombre ces données permet des compilations de recherche ou d'expérience, y compris dans des comparaisons internationales.

Les auteurs auront intérêt à contacter directement la présidence du comité scientifique pour signaler leur dépôt et simplifier les procédures, une nouvelle évaluation n'étant pas nécessaire dans ce cas de figure.

En ce qui concerne les articles pour des ouvrages, il a été convenu que tout auteur ayant publié un ouvrage chez un éditeur reconnu a la possibilité de déposer un article relatif à cet ouvrage pour mieux faire connaître ses idées et ses recherches. Il met ainsi à la disposition du plus grand nombre un élément de partage de savoir et effectue en même temps une excellente publicité pour son ouvrage à destination des lecteurs qui souhaiteraient en savoir plus sur cette recherche.

L'interactivité du site

Quel que soit le type de communication, une fois qu'elle est acceptée par le comité scientifique, elle est immédiatement visible en ligne sur notre site et accessible par le moteur de recherche, soit par une recherche par auteur soit par une recherche sur les mots clés. Nous allons en détailler les différents éléments dans le prochain article en juin.

Dominique SUSINI

●● Annonces

Journées d'étude / Conférences / Colloques / Congrès



● **L'Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFS)** organise le 14 avril 2016 une journée d'étude sous l'intitulé : **Accompagnement et intervention sociale**

Nombre d'observateurs situent l'intervention sociale et l'accompagnement dans un contexte fortement contraint depuis plusieurs années déjà. Il s'agit plus particulièrement de nouvelles formes de précarisation des publics pour lesquels les questions sociales se densifient et se complexifient, de nouvelles politiques publiques qui encadrent l'intervention sociale, d'une hyper rationalisation de la gestion du social visant des réductions budgétaires, d'un contrôle accru de l'activité des intervenants sociaux et des publics cibles, etc. ...

Cette journée d'étude poursuit un double objectif, le premier consistant à expliciter les deux notions clés d'accompagnement et d'intervention sociale et le second visant à en saisir les enjeux à travers les évolutions repérées.

Entrée libre et gratuite sur inscription auprès de :

Ydelassus@yvelines.fr
Sbrunerie@yvelines.fr

● **La Ligue Française pour la Santé Mentale** organisera une journée de conférence de Pierre Brice LEBRUN le mercredi 9 novembre 2016 à Paris intitulée :

« Autorité parentale et protection de l'enfance : concilier la réalité du terrain avec le respect des droits, devoirs et obligations des parents, des enfants et des tiers »



LIGUE FRANÇAISE POUR LA SANTÉ MENTALE

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE : MEMBRE DE LA WORLD FEDERATION FOR MENTAL HEALTH
11 Rue Tronchet 75008 Paris - 01 42 66 20 70 - contact@lfsm.org

Consulter le site de la ligue française pour la santé mentale, cliquez ici



● **L'IRTS de Franche-Comté** organise une conférence animée par Marcel JAEGER le mardi 26 avril intitulée

« Les mutations du travail social : Orientations politiques, pratiques professionnelles et rapports avec les personnes »

www.irts-fc.fr

● Dans le cadre du **84^e Congrès de l'ACFAS**, nous organisons un colloque :

« L'éthique au cœur du travail social, quelles potentialités ? » auquel participeront, parmi d'autres communicants, plusieurs membres du groupe thématique « éthique » de l'AIFRIS. Celui-ci aura lieu l'UQAM, à Montréal (Québec), les 11 et 12 mai prochains. A partir de diverses recherches et expérimentations, nous traiterons des questions suivantes : Quels sont les nouveaux enjeux éthiques dans la transformation du social ? Quels points d'appui et perspectives pour les aborder ? Quels pouvoirs créatifs et transformateurs des pratiques du travail social par l'éthique ? Sous quels angles aborder les questions éthiques dans la formation en travail social ?

Informations et programme détaillé : cliquez ici

Responsables : Annie Lambert (UdeS), Audrey Gonin (UQAM) et Carine Dierckx (UQAM et UdeS).

Appel à communications

● La revue roumaine BDI Anale stiintifice - SOCIOLOGIE SI ASISTENTA SOCIALA reçoit des articles pour son n° 1/2016, sur le thème

« Violence en famille ».

La revue regroupera des collaborations provenant de divers horizons disciplinaires et professionnels.

Les textes sont à envoyer par courriel à l'adresse suivante : ion@uaic.ro (ou ion_soc@yahoo.com)

La revue est consultable sur le site :

<http://anale.fssp.uaic.ro/index.php/asas/issue/view/31>

Paraître dans la lettre de l'AIFRIS

Vous souhaitez passer une information dans la Lettre de l'AIFRIS merci de nous adresser trois ou quatre lignes rédigées, présentant la manifestation ou l'ouvrage dont vous souhaitez faire la promotion.

Utilisez si possible une police Arial, corps 9.

Si vous voulez que nous complétions cette information avec une affiche ou une couverture, merci de nous adresser un fichier photo en format nomfichier.jpeg ou nomfichier.png.

Toute information à publier dans la Lettre de l'AIFRIS peut être transmise **au plus tard 8 jours** avant la date de parution à cette seule adresse mail :

lalettre_aifris@aifris.eu

Le planning des prochaines parutions est le suivant :

Numéro 28 : 30 juin 2016 (date limite : 22 juin 2016)

Numéro 29 : 30 septembre 2016 (date limite 23 septembre 2016)

●● Publications

Livres

« Je suis Mademoiselle C., schizophrène »

Auteur : Double narration thérapeutique de Jacques Serfass

Éditeur : Les Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)



Au début des années 1970, la jeune Mademoiselle C., anorexique et mutique, est admise en clinique psychiatrique et bientôt diagnostiquée schizophrène. Elle y rencontre Jacques Serfass, alors jeune interne. Lorsqu'en 2015 elle lui confie les carnets qu'elle a tenus pendant les 40 années de son parcours psychiatrique, un dialogue thérapeutique s'instaure et ils tentent ensemble de remonter le fil de sa souffrance.

Un récit poignant qui retrace l'évolution des pratiques psychiatriques en France.

Janvier 2016 • 208 pages • EAN : 978-2-8109-0431-0

[Télécharger le bon de commande](#)

[Lire l'extrait](#)

« Insertion : à toi de jouer »

Auteure : Françoise Maheux

Éditeur : Les Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)



À travers un jeu de l'oie de 40 cases, cet ouvrage est une métaphore du parcours d'un candidat vers une insertion positive et durable. Avec ses passages obligés, ses exigences et ses opportunités, le parcours offre un éventail de témoignages de vie susceptibles d'interpeller toute personne concernée par la précarisation de nos vies et soucieuse du vivre-ensemble. Sous une forme ludique et littéraire, apparaissent des réalités du travail social, des modalités d'action imposées et l'opportunité de les questionner, jusqu'à suggérer qu'un autre jeu est possible

Janvier 2016 • 288 pages • EAN : 978-2-8109-0428-0

[Télécharger le bon de commande](#)

[Lire l'extrait](#)

« Classification française des troubles mentaux R-2015 »

Correspondance et transcodage CIM10

Auteurs : Jean Garrabé et François Kammerer (dir.)

Éditeur : Les Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)



Cette nouvelle Classification française des troubles mentaux (CFTM R-2015), dont la dernière version datait de 1968, prolonge la méthodologie de la Classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent (CFTMEA) en y ajoutant le volet « adulte ». Rendant compte des repères dimensionnels et catégoriels, elle comprend également un transcodage avec la Classification internationale CIM 10.

Inclus : l'accès à une version numérique interactive, conçue pour un usage

professionnel quotidien.

Décembre 2015 • 256 pages • EAN : 978-2-8109-0406-8

[Télécharger le bon de commande](#)

[Lire l'extrait](#)

« Vers un État social actif à la française ? »

Auteur : Marc Rouzeau

Éditeur : Les Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)



Face à la persistance de la pauvreté et aux risques de ghettoïsation en France, il est devenu indispensable de s'accorder sur la prise en charge des problèmes sociaux. Une logique de responsabilisation a pris le pas sur la logique d'assistance et l'« État social actif » se propage. Ayant mené de nombreuses missions d'études et de recherche, tant au sein de l'action sociale que de la politique de la ville, l'auteur livre un regard éclairé sur les mutations de l'action publique, invitant à se saisir des impensés de la réforme

territoriale en cours.

Janvier 2016 • 170 pages • EAN : 978-2-8109-0412-9

[Télécharger le bon de commande](#)

[Lire l'extrait](#)

« Liste des comptes du plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés »

16e édition mise à jour 2016

Auteur : Jean-Marc Le Roux

Éditeur : Les Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)



La liste des comptes présentée dans ce fascicule, qui entre en application au 1er janvier 2016, a été publiée par l'arrêté du 16 décembre 2015.

La 16e édition du plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés poursuit, dans le prolongement des années précédentes, des mises à jour dans le souci d'harmoniser progressivement les nomenclatures applicables aux établissements publics et privés relevant de l'instruction M22.

On trouvera dans la deuxième partie du fascicule les principaux modèles de documents de synthèse comptables, budgétaires et financiers adaptés à un établissement ou service social ou médico-social. Quelques commentaires et annotations ont été ajoutés ou mis à jour.

Février 2016 • 80 pages • EAN : 978-2-8109-0434-1

Télécharger le bon de commande
Lire l'extrait

« La médecine générale, une spécialité d'avenir »

Auteurs : Daniel Coutant et François Tuffreau

Éditeur : Les Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)



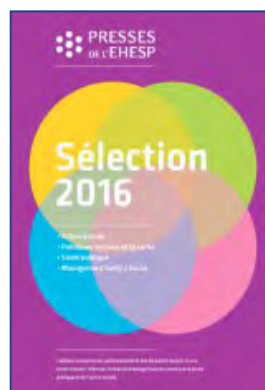
Dans un court essai, François Tuffreau et Daniel Coutant dressent un panorama inédit de l'histoire de la médecine générale depuis les premières conventions médicales jusqu'aux récentes maisons de santé. Une fois les constats posés, ils explorent les enjeux et débats qui traversent la profession ces dernières années et mettent en lumière les nouvelles pratiques innovantes décisives pour cette spécialité d'avenir.

Mars 2016 • 164 pages • EAN : 978-2-8109-0440-2

Télécharger le bon de commande
Lire l'extrait

Sélection 2016

Éditeur : Les Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)



Après 27 années d'expérience, 300 ouvrages au catalogue et 15 collections pédagogiques, pratiques et réflexives, les éditions de l'École des Hautes Études en Santé Publique sont heureuses de vous présenter une sélection de titres parus dans 4 grands domaines thématiques : l'action sociale, les politiques sociales et de santé, la santé publique et le management des établissements sociaux et de santé.

Consulter le catalogue

NOUVEAU : ouverture de notre site de livres numériques
À partir de janvier 2016, tous nos ouvrages sont désormais disponibles au format E-book, Epub et PDF. Pour cela, il suffit de vous rendre sur notre site dédié : numerique.pressesshsp.fr

« Droits de vieillir et citoyenneté des aînés Pour une perspective internationale »

Sous la direction de Jean-Philippe Viriot Durandal, Émilie Raymond, Thibault Moulart et Michèle Charpentier

Éditeur : Les Presses de l'Université du Québec



Le vieillissement de la population est l'une des mutations majeures du siècle dernier, dont les conséquences sont sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Allant au-delà des constats sur le vieillissement démographique, les auteurs du présent ouvrage dépassent les rhétoriques statistique ou comptable et examinent le sujet à partir de la question des droits, de l'intervention publique et de l'action collective. Fruit de rencontres et d'échanges animés par le Réseau d'étude international sur l'âge, la citoyenneté et l'insertion socioéconomique (RÉIACTIS), cet ouvrage propose une multiplicité de regards posés sur le droit de vieillir par plus de 40 chercheurs et experts issus de 10 pays...

2015 | 404 pages Collection Problèmes sociaux et interventions sociales

Distribution Canada : Prologue inc. Belgique : Patrimoine SPRL
France : SODIS / AFPU-Diffusion Suisse : Servidis SA

« Pratiques pour une école inclusive Agir ensemble »

Auteur : Altay Manço

Éditeur : L'Harmattan dans sa collection Compétences interculturelles



Les difficultés touchant, en milieu scolaire, les jeunes issus conjointement de l'immigration et de milieux peu instruits constituent une problématique complexe. Elles hypothèquent la réussite des jeunes concernés, déstabilisent les établissements scolaires et découragent les équipes éducatives. Des projets et des pédagogies alternatives d'inclusion éducative, sociale et citoyenne voient le jour et offrent la preuve de changements positifs pour chacun des acteurs impliqués. Cette publication a

pour objectif de présenter ces pratiques d'éducation « inclusive », respectueuses des diversités et favorables à la coopération des différents acteurs, et d'en tirer les enseignements nécessaires à leur développement.

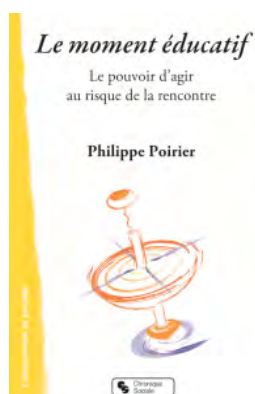
EAN : 9782343072678 • 242 pages

Voir la fiche de ce livre

« Le moment éducatif : le pouvoir d'agir au risque de la rencontre »

Auteur : Philippe Poirier

Éditeur : chronique sociale



L'éducateur intervient un moment, dans la vie des personnes en situation de vulnérabilité qu'il est chargé d'accompagner. Qu'est-ce qui caractérise cet accompagnement pour que ce moment porte ses fruits ? Comment la personne peut-elle être partie prenante de son accompagnement ? L'éducateur peut-il échapper à la question de l'enchevêtrement du donner-recevoir pour espérer « nouer un lien qui libère », ne plus « savoir l'autre » mais apprendre avec ? Dans cet ouvrage,

l'auteur utilise la métaphore d'une toupie pour répondre à ces questions et illustrer sa conception de l'accompagnement socio-éducatif.

www.donpoirier.fr

« Les troubles mentaux en milieu de travail et dans les médias de masse »

Auteurs : Henri Dorvil, Laurie Kirouac et Gilles Dupuis

Éditeur : Presses de l'Université du Québec



La stigmatisation liée aux attitudes négatives, stéréotypes et préjugés à l'égard de la maladie mentale est l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les personnes aux prises avec un trouble mental. Cette stigmatisation est si présente et ses effets si dévastateurs que plusieurs la décrivent comme plus difficile à vivre que les symptômes eux-mêmes de la maladie. Cet ouvrage porte un éclairage sur la stigmatisation vécue par les travailleurs temporairement invalides en raison d'un diagnostic de trouble mental

courant ... Au xxi^e siècle, le milieu de travail semble de plus en plus nuisible à la santé psychique d'un nombre croissant de travailleurs incapables de rencontrer l'exigence du « toujours plus ». Stress, anxiété, épuisement professionnel, harcèlement, perte de sens les affectent quotidiennement et peuvent même conduire au suicide.

Revue

L'IRTESS de Bourgogne nous informe de la parution le 31 Mars 2016 du n°476-477 des Cahiers de l'Actif sous le titre

« Autonomie et intervention : quelle place pour le risque en action sociale et médico-sociale ? »



Ce numéro est constitué des témoignages de personnes destinataires de l'intervention sociale et médico-sociale ainsi que des contributions de professionnels ou de personnes en formation dans le champ éducatif, médico-social, sanitaire et social, de formateurs et d'universitaires recueillis de décembre 2013 à mars 2016 à l'occasion de 4 journées d'étude organisées par l'IRTESS dans les 4 départements bourguignons sur le thème « Comment se saisir de la question du risque afin d'élaborer et mettre en œuvre un accompagnement qui n'entrave pas l'autonomie de la personne de manière abusive tout en étant attentif à préserver sa sécurité ? »



L'Institut de Recherches, Formations et Actions sur les Migrations (IRFAM), dans le numéro 44-45 de sa revue électronique de mars 2016 intitulé :

École inclusive

présente deux ouvrages récents qui posent des questions de pratique :

- Comment accompagner les milieux scolaires et éducatifs dans la prise en compte et la valorisation de leurs diversités particulières et dans leur gestion des inégalités ?
- Comment soutenir les communautés éducatives pour favoriser la réussite, le bien-être et le développement personnel de tous les élèves ?
- Comment pratiquer la communication interculturelle, lutter contre les préjugés ou les discriminations que subissent certaines minorités et qui opposent et hiérarchisent les groupes entre eux ?

Présenter les types d'accompagnements de l'éducation inclusive, en tirer les enseignements nécessaires à l'extension d'une telle philosophie et des telles pratiques constitue l'objectif majeur des publications recensées.

Téléchargez le numéro ici www.irfam.org

Film - DVD

« L'approche communautaire en travail social »

Par La Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR, Suisse)



Découvrir l'approche communautaire en travail social par des projets locaux ! Un film bilingue d'environ 25 minutes présente plusieurs projets communautaires développés dans le canton de Fribourg. Trois chapitres-clés sont au cœur du film : les réponses à des besoins, le développement du vivre ensemble et la résolution de problématiques sociales.

Le film relate l'origine des projets, les acteurs impliqués, les actions menées et les résultats obtenus. Il est complété d'un bonus offrant de brefs entretiens

avec différents types d'acteurs. Un dossier pédagogique contenant des apports théoriques et des suggestions d'atelier est en cours de réalisation.

Film réalisé en septembre 2015 par Marie-Claire Rey-Baeriswyl, Elena Scozzari de la HETS

Plus d'informations :

<http://www.hets-fr.ch/fr/prestations/accueil>

Articles

Par Yvette Molina :

« La pratique réflexive dans la formation en travail social. Le parcours de professionnalisation et le mémoire de recherche »

in Pratiques inductives

vol 3, numéro 1, p 68–90 sur www.erudit.org



Cet article se propose d'analyser les enjeux de la pratique réflexive dans le champ professionnel du travail social au prisme du cadre théorique de la sociologie des professions. La démarche d'acquisition d'une posture réflexive du futur praticien est illustrée à travers deux dispositifs de formation : l'autoévaluation du parcours de professionnalisation et l'initiation à la recherche.

voir site pour l'ensemble du numéro de la revue :

<http://www.erudit.org/revue/approchesind/2016/v3/n1/index.html>

Par Yvette Molina :

« L'accès aux formations sociales, entre choix d'orientation professionnelle et stratégies »

dans la revue Formation Emploi n° 132, p. 121-141 du Céreq



Cette contribution présente les résultats d'une enquête quantitative et qualitative auprès de candidats souhaitant intégrer les écoles de travail social. L'accès aux écoles spécialisées pour entreprendre des études dans les filières de formation sociale apparaît comme sélectif. Nous analysons ici comment se construisent le projet d'orientation professionnelle et les stratégies d'orientation et d'accès à ces formations professionnalisantes du secteur social.

voir site : <https://formationemploi.revues.org/4595>